

# Vers le renouveau DU SITE DE L'HIPPODROME

L'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), agissant pour le compte de la Ville de Maisons-Laffitte, a signé le 28 mars avec France Galop l'achat de l'hippodrome. Il s'agit d'une étape déterminante pour la réouverture du site.



© Camara Sympa Club

L'acquisition de l'hippodrome va permettre d'entamer la rénovation du bâtiment des tribunes afin d'y accueillir des entreprises **qui manifestent dès à présent leur intérêt**. La Société des Courses Hippiques de Maisons-Laffitte (SCHML), créée en juillet 2019 et dont les statuts ont été approuvés par le ministère de l'Agriculture, prépare le calendrier de reprise des courses dans les meilleurs délais.

## La Ville déterminée à accueillir les courses de galop

Depuis l'annonce de France Galop de fermer le site fin 2018, la Municipalité n'a eu de cesse de se battre **pour la réouverture de l'hippodrome**. Dès 2019, la Ville a proposé la création d'une société de courses qui aura la charge de l'organisation des courses. Le Conseil municipal a décidé de lui accorder une subvention afin de lui permettre d'engager un(e) responsable de site. **L'année 2021 a été cruciale** : après un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

lancé en janvier avec France Galop pour trouver une solution pérenne à l'avenir de l'hippodrome, plusieurs entreprises ont été reçues par la Ville mais aucune n'a pu apporter de garanties suffisantes. La Ville a ainsi décidé de reprendre son destin hippique en main et s'est portée acquéreur de l'hippodrome, à travers l'EPFIF, auprès de France Galop. En décembre 2022, le Comité de France Galop, maison mère et propriétaire du site, a approuvé les modalités d'achat. La signature du 28 mars 2023 **acte officiellement le rachat de l'hippodrome**.

## Un site propice à l'implantation d'entreprises

Après l'achat par l'EPFIF du site de l'hippodrome à France Galop, le 28 mars dernier, **Olivier Brousse PDG du groupe idverde**, leader européen des espaces paysagers a annoncé son intérêt pour ce site : « *un site idéal pour y mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature en matière d'adaptation au changement climatique comme de protection de la*

*biodiversité, sur lesquelles travaille idverde depuis plusieurs années* ». Nul doute que d'autres entreprises, motivées par la démarche innovante d'idverde, souhaiteront rejoindre le site afin de participer à son développement.

“ La perspective d'accueillir une entreprise telle qu'idverde sur l'hippodrome permet d'envisager la reprise des courses dans une dynamique innovante en matière de biodiversité ”



**Véronique DE BALANDA**

Maire-adjoint déléguée  
aux Activités hippiques